



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'administrateurs	L'an deux mille vingt-trois, le trois avril,
En exercice : 17 Présents : 13 Votants : 16 Procurations : 3	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Jacqueline LANDES, Vice- Présidente du C.C.A.S
Convocation du Conseil d'Administration en date du : 3/04/2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil d'Administration en exercice est présente.
Affichage en date du : 3/04/2023	Présents : Mme LANDES, Mme VARLIETTE, Mme DELCASSE, Mme MACHADO, Mr DESSEAUX, Mr ABEILHOU, Mme CHERT-RAMES, Mr DIZIER, Mr DARDENNE, Mme CHRISTOL, Mr DALMONTI, Mme AZAM, Mme CHAMFEUIL Absents : Mme BOSQ Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations : Monsieur le Président du CCAS donne pouvoir à Mme Landes, Mr LE BRIS pouvoir à Mme MACHADO, Mr DUMAS pouvoir à Mme LANDES Secrétaire de Séance : Suna LAGARRIGUE, Directrice du CCAS

Objet : Approbation du Budget Primitif 2023

Pour 2023, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 259 133,16 € et la section d'investissement à la somme de 247 682,27 € comme le montre le tableau ci-dessous :

BP 2023	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	259 133,16	33 949,00
Subvention du budget communal		196 000,00
Report N-1 (2022)		29 184,16
Total	259 133,16	259 133,16
INVESTISSEMENT	247 682,27	133 131,67
Report N-1 (2021)		114 550,60
Total	247 682,27	247 682,27

Le Conseil d'administration,

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 tel que présenté ci-dessus
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 3/04/2023



Grégoire CARNEIRO,
Pour le Maire
Jacqueline LANDES
Vice-Présidente

Maire de Castelginest
Président du CCAS

Résultats du vote

Pour : UNANIMITE
Contre :
Abstentions :



RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

Table des matières

Le cadre général	3
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5
1° Les dépenses générales (Chapitre 011)	5
2° Les dépenses de personnel (Chapitre 012)	5
3° Les charges de gestion courante (Chapitre 65)	5
4° Les charges financières (Chapitre 66).....	Erreur ! Signet non défini.
5° Les opérations d'ordre (Chapitre 042)	6
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6
1° Les produits des services et du patrimoine (Chapitre 70).....	6
2° Les impôts et taxes (Chapitre 73).....	Erreur ! Signet non défini.
3° Les dotations et participations (Chapitre 74)	6
4° Les produits de gestion courante (Chapitre 75).....	6
5° Les recettes exceptionnelles (Chapitre 77)	6
6° Atténuations de charges (Chapitre 013).....	Erreur ! Signet non défini.
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

Le cadre général

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le Centre Communal d'Action Sociale ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif peut être consulté sur simple demande au secrétariat du CCAS aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre établissement public. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les charges de gestion courante ainsi que le versement des salaires des agents du CCAS ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

Table des matières

Le cadre général	3
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5
1°) Les dépenses générales (Chapitre 011)	5
2°) Les dépenses de personnel (Chapitre 012)	5
3°) Les charges de gestion courante (Chapitre 65)	5
4°) Les opérations d'ordre (Chapitre 042)	6
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6
1°) Les produits des services et du patrimoine (Chapitre 70).....	6
2°) Les dotations et participations (Chapitre 74)	6
3°) Les produits de gestion courante (Chapitre 75).....	6
4°) Les recettes exceptionnelles (Chapitre 77)	6
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du Budget Primitif 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 259 133,16 euros.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du CCAS notamment dans le cadre de son activité d'accompagnement (ateliers, conférences, bourse au permis de conduire, aides et prises en charge...).

Elle est regroupées par article et par chapitre en six catégories principales.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

sens	Section	Chapitre	Total Prévu 2023
D	F	002-Déficit N-1 report	
D	F	011 - Charges à caractère général	95 266,37
		012 - Charges de personnel	131 000,00
D	F	023 - Virement à la section d'investissement	0,00
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 516,79
D	F	65 - Autres charges de gestion courante	24 900,00
D	F	67 - Charges exceptionnelles	450,00
D	F	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00
			259 133,16

1°) Les dépenses générales (Chapitre 011)

Ce chapitre contient notamment toutes les dépenses relatives aux bâtiments (sociaux et d'urgence), à l'énergie, les frais de communication, les contrats de maintenance (véhicule et bâtiments) et prestations de services (les ateliers seniors, les conférences, les bourses au permis de conduire), les assurances, les différents achats de petits matériels et d'entretien courant, les fournitures administratives, les fêtes et cérémonies (colis de fin d'année), les taxes diverses.

Elles s'élèvent à 95 266,37 €.

2°) Les dépenses de personnel (Chapitre 012)

Ces dépenses sont estimées à 131 000 € pour 2023. Elles regroupent toutes les données qui se rapportent au personnel : les rémunérations brutes, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales. Elles sont refacturées par la commune annuellement dans le cadre de la mise à disposition du personnel depuis septembre 2020.

Ces dépenses intègrent l'influence d'éléments exogènes liés aux dispositions et obligations réglementaires et d'éléments endogènes liés à l'évolution naturelle de la masse salariale.

3°) Les charges de gestion courante (Chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les aides et secours apportés aux administrés décidés par le Conseil d'Administration : aides aux vacances, aides aux activités sportives, aides aux voyages, secours d'urgence, prêts sociaux sur un an. Le budget prévisionnel 2023 pour ces charges est de 24 900 €.

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

4°) Les opérations d'ordre (Chapitre 042)

Il s'agit de dotations aux amortissements. Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement. Elles s'élèvent à 7 516,79 €.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Les dotations,
- Les produits des services,
- Les autres produits de gestion courante,
- Les produits exceptionnels.

sens	Section	Chapitre	Total Prévu 2023
R	F	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent) N-1	29 184,16
R	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
R	F	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 800,00
R	F	74 - Dotations, subventions et participations	203 949,00
R	F	75 - Autres produits de gestion courante	19 000,00
R	F	77 - Produits exceptionnels	200,00
			259 133,16

1°) Les produits des services et du patrimoine (Chapitre 70)

Les recettes proviennent principalement des services suivants :

- * Les concessions de cimetières (part CCAS) ;
- * Les baux de fermage sur les parcelles du CCAS ;
- * Les prestations de services : ateliers seniors.

Le budget estimé pour 2023 est de 6 800 €.

2°) Les dotations et participations (Chapitre 74)

Les dotations de la commune (subvention d'équilibre) et l'aide du département pour les logements d'urgence représentent prévisionnellement 203 949 €.

3°) Les produits de gestion courante (Chapitre 75)

Ce chapitre correspond aux loyers perçus (essentiellement des logements d'urgence et sociaux).

Le budget prévisionnel est de 19 000 €.

4°) Les recettes exceptionnelles (Chapitre 77)

Il s'agit de dons et de remboursement divers. Le montant prévisionnel est de 200 €.

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du Budget Primitif 2023 du CCAS s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 247 682,27 euros.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

sens	Section	Chapitre	Total Prévu 2023
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	114 550,60
R	I	021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00
R	I	024 - Produits de cessions	110 000,00
R	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 516,79
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	614,88
R	I	1068 - Affecation du résultat	0,00
R	I	13 - Subventions d'investissement	0,00
R	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
R	I	27 - Autres immobilisations financières	15 000,00
			247 682,27

Le financement des dépenses d'investissement du BP 2023 du CCAS proviennent :

- De la cession de terrains ;
- Du reversement du fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'investissement 2021 ;
- Des amortissements ;
- De remboursement de prêts aux personnes sur plusieurs années.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

D	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
D	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	22 062,27
D	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
D	I	20 - Immobilisation incorporelles	5 000,00
D	I	204 - Subventions d'équipement versées	0,00
D	I	21 - Immobilisations corporelles	186 620,00
D	I	23 - Immobilisations en cours	19 000,00
D	I	27 - Autres immobilisations financières	15 000,00
			247 682,27

Les dépenses d'investissement prévues pour l'année 2023 correspondent à l'acquisition de biens immobiliers, des travaux d'entretien des logements d'urgence et du CCAS, de prêts aux personnes sur plusieurs années, du remplacement du logiciel de gestion et de biens mobiliers pour les logements.

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS - CCAS DE CASTELGINEST (1)

~~AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)~~

Numéro SIRET : 26310243600015

POSTE COMPTABLE : SGE BALMA TOULOUSE COURONNE EST

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	27

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture

031-263102436-20230403-2023007-BF

Reçu le 06/04/2023

CCAS DE CASTELGINEST - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	259 133,16	229 949,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 29 184,16
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		259 133,16	259 133,16

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	246 062,27	133 131,67
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 620,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 114 550,60
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		247 682,27	247 682,27

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	506 815,43	506 815,43
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	104 744,00	0,00	95 266,37	0,00	95 266,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 000,00	0,00	131 000,00	0,00	131 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 338,68	0,00	24 900,00	0,00	24 900,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		255 082,68	0,00	251 166,37	0,00	251 166,37
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	450,00	0,00	450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		255 182,68	0,00	251 616,37	0,00	251 616,37
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	13 375,09		7 516,79	0,00	7 516,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 375,09		7 516,79	0,00	7 516,79
TOTAL		268 557,77	0,00	259 133,16	0,00	259 133,16

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 133,16
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
70	Atteintes de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, produits et ventes de	5 400,00	0,00	5 400,00	0,00	5 400,00
70	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	189 000,00	0,00	203 049,00	0,00	203 049,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
Total des recettes de gestion courante		213 300,00	0,00	229 749,00	0,00	229 749,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		213 500,00	0,00	229 949,00	0,00	229 949,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		213 500,00	0,00	229 949,00	0,00	229 949,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	29 184,16
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 133,16
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 516,79	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) La vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture

031-263102436-20230403-2023007-BF

Reçu le 06/04/2023 CCAS DE CASTELGINEST - BUDGET CCAS - BP (projet de budget) - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	171 000,00	1 620,00	185 000,00	0,00	186 620,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 000,00	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	190 000,00	1 620,00	209 000,00	0,00	210 620,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 461,24	0,00	22 062,27	0,00	22 062,27
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	41 961,24	0,00	37 062,27	0,00	37 062,27
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	231 961,24	1 620,00	246 062,27	0,00	247 682,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	231 961,24	1 620,00	246 062,27	0,00	247 682,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 682,27
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	614,88	0,00	614,88
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
024	Produits des cessions d'immo.	108 036,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
	Total des recettes financières	118 536,00	0,00	125 614,88	0,00	125 614,88
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	118 536,00	0,00	125 614,88	0,00	125 614,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 375,09		7 516,79	0,00	7 516,79
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 375,09		7 516,79	0,00	7 516,79

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	131 911,09	0,00	133 131,67	0,00	133 131,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	114 550,60
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 682,27
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 516,79
--	----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	95 266,37		95 266,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	131 000,00		131 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 900,00		24 900,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	450,00	0,00	450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	7 516,79	7 516,79
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		251 616,37	7 516,79	259 133,16

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 133,16
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 062,27	0,00	22 062,27
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 203) (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	186 620,00	0,00	186 620,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	19 000,00	0,00	19 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	15 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		247 682,27	0,00	247 682,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 682,27
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 800,00		6 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	203 949,00		203 949,00
75	Autres produits de gestion courante	19 000,00	0,00	19 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	0,00	200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	229 949,00	0,00	229 949,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	29 184,16
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 133,16
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	614,88	0,00	614,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectat°	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	15 000,00
28	Amortissement des immobilisations		7 516,79	7 516,79
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	110 000,00		110 000,00
	Recettes d'investissement – Total	125 614,88	7 516,79	133 131,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	114 550,60
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 682,27
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	104 744,00	95 266,37	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	18 000,00	11 000,00	0,00
60611	Eau et assainissement	2 360,00	300,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	695,52	0,00
60622	Carburants	1 100,00	1 464,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	20,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	360,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	18 820,00	50,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	6 718,58	0,00
6132	Locations immobilières	7 200,00	7 200,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	500,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	80,40	0,00
6161	Multirisques	573,00	627,71	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	650,00	1 400,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	31 600,00	44 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	100,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	16,46	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	2 332,70	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	441,00	441,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité rattach.	0,00	12 960,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	4 500,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 000,00	131 000,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	69 000,00	83 876,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	6 000,00	6 739,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00	40 385,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 338,68	24 900,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 138,68	0,00	0,00
6561	Secours d'urgence	1 000,00	1 000,00	0,00
6582	Atouts	3 000,00	32 000,00	0,00
6583	Autres produits	3 200,00	1 900,00	0,00
661	Dotations et subventions	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		255 082,68	251 166,37	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	450,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100,00	450,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		255 182,68	251 616,37	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	13 375,09	7 516,79	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles et corpo	13 375,09	7 516,79	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 375,09	7 516,79	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 375,09	7 516,79	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		268 557,77	259 133,16	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 133,16
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 400,00	6 800,00	0,00
7031	Concessions et redevances funéraires	1 600,00	2 000,00	0,00
7038	Autres redevances et recettes domaine	800,00	800,00	0,00
706	Prestations de services	3 000,00	4 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	183 900,00	203 949,00	0,00
744	FCTVA	0,00	49,00	0,00
7474	Participat° Communes	176 000,00	196 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	7 900,00	7 900,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	19 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	24 000,00	19 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		213 300,00	229 749,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	200,00	200,00	0,00
7713	Libéralités reçues	200,00	200,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		213 500,00	229 949,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		213 500,00	229 949,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	29 184,16
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	259 133,16
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	5 000,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	171 000,00	185 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	165 000,00	160 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	3 000,00	4 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 000,00	19 000,00	0,00
2313	Constructions	19 000,00	19 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		190 000,00	209 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 461,24	22 062,27	0,00
10228	Autres fonds	31 461,24	22 062,27	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	15 000,00	0,00
274	Prêts	10 000,00	15 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		41 961,24	37 062,27	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		231 961,24	246 062,27	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		231 961,24	246 062,27	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 620,00
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 682,27
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	614,88	0,00
10222	FCTVA	0,00	614,88	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	15 000,00	0,00
274	Prêts	10 000,00	15 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	108 036,00	110 000,00	0,00
Total des recettes financières		118 536,00	125 614,88	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		118 536,00	125 614,88	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	13 375,09	7 516,79	0,00
280412	Subv. Public : Bâtiments, installations	6 667,00	6 667,00	0,00
28135	Installations générales, agencements ...	0,00	178,00	0,00
28182	Matériel de transport	5 927,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	121,59	121,59	0,00
28188	Autres immo. corporelles	659,50	650,20	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 375,09	7 516,79	0,00
041	Produits d'ordres	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		131 911,09	133 131,67	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	114 550,60
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	247 682,27
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
---------	----------------------------------	------------------------	-----------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Dépenses réelles	160 000	31 062	20 000	35 000	246 062
- Equipements municipaux (2)		9 000	20 000	20 000	209 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	160 000				160 000
Dépenses d'ordre	0				0
Total dépenses de l'exercice	160 000	31 062	20 000	35 000	246 062
RAR N-1 et reports	1 620	0	0	0	1 620
Total cumulé dépenses d'investissement	161 620	31 062	20 000	35 000	247 682
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	8 132	0	0	125 000	133 132
RAR N-1 et reports	114 551	0	0	0	114 551
Total cumulé recettes d'investissement	122 682	0	0	125 000	247 682

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	12 017	151 832	8 450	86 834	259 133
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	12 017	151 832	8 450	86 834	259 133
RECETTES					
Total recettes de l'exercice	2 849	0	27 100	200 000	229 949
RAR N-1 et reports	29 184	0	0	0	29 184
Total cumulé recettes de fonctionnement	32 033	0	27 100	200 000	259 133

On a relevé des dépenses de fonctionnement pour la commune de 2 849 euros, le montant correspondant au mode de fonctionnement de la commune. Il convient cependant de noter que ces dépenses de fonctionnement sont à verser à l'Etat en tant que dépenses de budget annexe II, 23129, 23134 et 23135, dans la commune de 2 850 habitants et plus. Le classement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le classement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 6211-36 et R. 6211-14 + L. 6711-1 et R. 6711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Total dépenses investissement		161 620	31 062	20 000	35 000	247 682
Dépenses réelles		161 620	31 062	20 000	35 000	247 682
010	Stocks	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	22 062	0	0	22 062
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	5 000	0	0	5 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	161 620	4 000	1 000	20 000	186 620
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	19 000	0	19 000
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	15 000	15 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0

RECETTES

RECETTES						
Total recettes d'investissement		8 132	0	0	125 000	133 132
Recettes réelles		8 132	0	0	125 000	133 132
010	Stocks	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immo.	0	0	0	110 000	110 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	615	0	0	0	615
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° BA	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	15 000	15 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		7 517	0	0	0	7 517
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	7 517	0	0	0	7 517
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de fonctionnement		12 017	151 832	8 450	86 834	259 133
Dépenses réelles		4 500	151 832	8 450	86 834	251 616
011	Charges à caractère général	4 500	20 832	8 000	61 934	95 266
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	131 000	0	0	131 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	24 900	24 900
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	450	0	450
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>7 517</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>7 517</i>
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	7 517	0	0	0	7 517
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0

RECETTES						
Total recettes de fonctionnement		2 849	0	27 100	200 000	229 949
Recettes réelles		2 849	0	27 100	200 000	229 949
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits services, domaine et ventes div	2 800	0	0	4 000	6 800
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	49	0	7 900	196 000	203 949
75	Autres produits de gestion courante	0	0	19 000	0	19 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	200	0	200
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur : < à 1 000 €	1	05/12/2022
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	05/12/2022
L	Frais d'études	3	05/12/2022
L	Frais d'insertion	3	05/12/2022
L	Subvention Equipement - Biens mobiliers, Matériel, Etudes	5	05/12/2022
L	Subvention Equipement - Batiments et installations	30	05/12/2022
L	Subvention Equipement - Projets infrastructures	15	05/12/2022
L	Concessions et droits similaires - Licences	1	05/12/2022
L	Concessions et droits similaires - Logiciels métiers	5	05/12/2022
L	Terrains nus	0	05/12/2022
L	Terrains bâtis	0	05/12/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	05/12/2022
L	Autres agencements et aménagements	15	05/12/2022
L	Bâtiments publics	0	05/12/2022
L	Immeubles de rapport	20	05/12/2022
L	Voirie, réseaux, incendie et défense civile	0	05/12/2022
L	Autres collections et oeuvres d'art	0	05/12/2022
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	05/12/2022
L	Matériel de transport	5	05/12/2022
L	Matériel informatique	5	05/12/2022
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires	8	05/12/2022
L	Cheptel	10	05/12/2022
L	Autres immobilisations corporelles - photo, audio, hifi, vidéos, électroménager, équipements sportif	5	05/12/2022
L	Autres immobilisations corporelles - Gros équipements de cuisine	10	05/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		22 062,27	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		22 062,27	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10228	Autres fonds	22 062,27	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 062,27	1 620,00	0,00	23 682,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement le compte d'annulation des virements ou de reprises autorisés dans le cadre de l'exercice précédent.

(4) Inscrire le montant des dépenses autorisées l'exercice précédent qui n'ont pas été réalisées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		133 131,67	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		15 614,88	0,00
10222	FCTVA	614,88	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	15 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		117 516,79	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280412	Subv. Public : Bâtiments, installations	6 667,00	0,00
28135	Installations générales, agencements ...	178,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28184	Mobilier	121,59	0,00
28188	Autres immo. corporelles	550,20	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immo.	110 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	133 131,67	0,00	114 550,60	0,00	247 682,27

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	23 682,27
Ressources propres disponibles	IV	247 682,27
Solde	V = IV – II (6)	224 000,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
031-263102436-20230403-2023007-BF
Reçu le 06/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 16

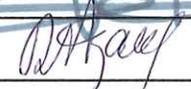
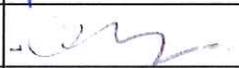
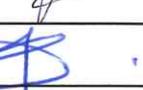
VOTES :

Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 31/3/2023

Présenté par Le président du conseil d'administration (1),
A Castelnest, le 31/3/2023
Le président du conseil d'administration,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Castelnest, le 31/3/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABEILHOU STEPHANE	
AZAM REGINE	
BOSQ CAROLINE	ABSENTE
CARNEIRO GREGOIRE	procuration r Landes
CHAMFEUIL EVELYNE	
CHERT-RAMES CHANTAL	CEB
CHRISTOL CORINNE	
DALMONTI LUC	
DARDENNE PAUL	
DELCASSE MARIE-HELENE	
DESSEAUX JEAN-PIERRE	DSP
DIZIER JEAN-LOUIS	
DUMAS LOUIS	
LANDES JACQUELINE	
LE BRIS ALAIN	
MACHADO CLAUDINE	
VARLIETTE VIVIANNE	

Certifié exécutoire par Le président du conseil d'administration (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 3/4/2023, et de la publication le 3/4/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Castelnest, le 3/4/2023

CCAS DE CASTELGINEST
Jacqueline LANDES
Vice-Présidente